

Bilan simplifié de la section ALPES DE HAUTE PROVENCE pour l'année 2024

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	3767	3767
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	-2009	-1620
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-215	-389
					Total(1)	1543	1758
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	1543		1543	1758	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	1543	0	1543	1758	total(1+2+3+4+5)	1543	1758

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	6928	5722	Produits d'exploitation(1)	6713	6106
achats	34	182	Cotisations	3996	2678
autres charges externes	0	0	Subventions	1768	2863
autres services extérieurs	4513	4001	Autres produits	949	220
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	0	344
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	2381	1539			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	0
Charges exceptionnelles(3)	0	840	Produits exceptionnels(3)	0	67
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)		0	Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	6928	6562	total(1+2+3+4)	6713	6173
Solde créditeur:Excedent	0		Solde débiteur:Déficit	-215	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat des Alpes de Haute Provence Exercice clos au 31 décembre 2024

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2024 dont le total est de 1543 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un déficit de 215 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Néant

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Néant

Bilan des ressources de la section ALPES DE HAUTE PROVENCE pour l'année 2024

Ressources de l'année 2024	
Cotisations reçues.....	3 996,08 €
Reversement de cotisations.....	2 059,06 €
Subventions reçues.....	1 767,97 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	948,50 €
Produits financiers percus.....	0,00 €
Total des ressources.....	4 653,49 €